



académie  
Versailles

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# La sécurité des usages du numérique dans les écoles



## Le mot du recteur

Le ministre de l'Éducation nationale a détaillé le 13 décembre 2012 sa stratégie « pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique ».

Faire entrer l'école dans l'ère du numérique implique un fort développement des usages pédagogiques et la mise en œuvre d'une éducation au numérique. Les élèves doivent pouvoir acquérir un usage raisonné de l'Internet et les enseignants tirer profit des services et ressources qui vont être déployés. Le numérique doit devenir un lien éducatif entre les membres de la communauté éducative.

Cela nécessite des accès et une navigation sur l'Internet sécurisés et effectifs, principalement pour protéger les mineurs, conformément au cadre réglementaire de l'éducation nationale. L'académie de Versailles recommande la mise en œuvre de la solution « de filtrage des accès et de la navigation sur l'Internet » développée par l'Éducation nationale, en partenariat avec les collectivités territoriales, pour chacune de ses 3 224 écoles publiques.

## La solution "AmonÉcole" proposée par l'académie

C'est un serveur qui assure le filtrage des accès et de la navigation sur l'Internet. Il est installé dans l'école, ou pour un groupement d'écoles si le débit réseau le permet.

Au-delà des fonctionnalités de filtrage, il est possible de gérer le partage de fichiers et des messageries école, ainsi que d'installer le portail "Envole" qui offre un environnement numérique de travail (ENT).

Tous ces services s'appuient sur une solution libre développée par l'Éducation nationale ("EOLE", Ensemble Ouvert Libre Evolutif).



# La sécurité des usages du numérique dans les écoles

**De plus amples informations  
sur les solutions “EOLE”,  
“AmonÉcole” et “Envole”,  
ainsi que leur mise en œuvre  
au sein de l’académie :  
<http://eole.ac-versailles.fr>**

**Rectorat de Versailles  
Direction des systèmes  
d’information (DSI)  
3 boulevard de Lesseps  
78017 Versailles cedex**

Directeur de la publication :  
Pierre-Yves Duwoye,  
Recteur de l’académie de Versailles, Chancelier  
des universités  
Rédaction :  
Olivier Miller, chargé de mission, SDSIA  
Maquette :  
service communication du rectorat  
Crédits photos :  
[www.williamparra.com](http://www.williamparra.com), rectorat de Versailles  
avril 2013

## **Le partenariat proposé entre l’académie et les collectivités territoriales**

L’académie a rédigé une convention, qui respecte les compétences dévolues aux collectivités locales, qui définit les rôles et responsabilité des partenaires, pour mettre en œuvre les recommandations de l’éducation nationale en termes de sécurité.

D’une part, la collectivité territoriale s’assure des prérequis techniques, fait l’acquisition du serveur “AmonÉcole” en cohérence avec les recommandations de l’académie. Elle procède à son installation physique et logicielle dans l’école et veille à la présence des périphériques nécessaires (accès à l’Internet, onduleurs, raccordement des matériels informatiques au réseau local...). Elle prend en charge la maintenance matérielle ainsi que l’assistance de proximité.

D’autre part, l’académie met à disposition la solution logicielle “AmonÉcole” développée et maintenue par l’Éducation nationale. Elle fournit le guide d’installation, d’administration et d’exploitation. Elle met en œuvre la formation et l’accompagnement des usages dans les écoles. Elle assure la supervision et l’assistance de premier niveau par la plate-forme d’assistance CARIINA (Centre d’Assistance et de Ressources Inter Académique) pour la solution “AmonÉcole”.

### **Vos contacts**

les Directions des services départementaux de l’éducation nationale :

- DSDEN Yvelines : [suivi78-Amonecole@ac-versailles.fr](mailto:suivi78-Amonecole@ac-versailles.fr)
- DSDEN Essonne : [suivi91-Amonecole@ac-versailles.fr](mailto:suivi91-Amonecole@ac-versailles.fr)
- DSDEN Hauts-de-Seine : [suivi92-Amonecole@ac-versailles.fr](mailto:suivi92-Amonecole@ac-versailles.fr)
- DSDEN Val-d’Oise : [suivi95-Amonecole@ac-versailles.fr](mailto:suivi95-Amonecole@ac-versailles.fr)